



---

COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Comité de la gestion de la mondialisation

Deuxième session  
12-14 octobre 2005  
Bangkok

**RAPPORTS DES SOUS-COMITÉS ET AUTRES RAPPORTS ÉTABLIS À L'INTENTION  
DU COMITÉ: INFRASTRUCTURE ET FACILITATION DES TRANSPORTS  
ET TOURISME**

(Point 4 b) de l'ordre du jour provisoire)

**RAPPORT DU SOUS-COMITÉ POUR L'INFRASTRUCTURE ET LA FACILITATION  
DES TRANSPORTS ET LE TOURISME SUR SA PREMIÈRE SESSION**

*Note du secrétariat*

## RÉSUMÉ

Le Sous-Comité pour l'infrastructure et la facilitation des transports et le tourisme, créé par la résolution 58/1 du 22 mai 2002 relative à la restructuration de l'appareil de conférence de la Commission, a tenu sa première session du 24 au 26 novembre 2004 à Bangkok.

Il a fait le point sur plusieurs questions relatives à l'infrastructure et à la facilitation des transports et au tourisme, ainsi que sur l'état d'avancement de l'application du Programme d'action régional pour la phase II (2002-2006) du Plan d'action de New Delhi pour le développement infrastructurel en Asie et dans le Pacifique; il a aussi examiné certaines questions programmatiques touchant aux transports et au tourisme.

Il a souligné l'importance des transports comme l'un des instruments les plus efficaces de la gestion de la mondialisation et du développement de la coopération régionale. Il a noté que la création dans la région Asie-Pacifique d'un système de transport bien développé et efficace et la réduction des coûts de transport qui en résulterait, auraient pour effet d'accroître la compétitivité de la région et contribueraient à un développement durable et plus équilibré des pays de l'Asie et du Pacifique. Il a félicité le secrétariat pour ses activités au titre du Programme d'action régional pour la phase II (2002-2006) du Plan d'action de New Delhi. Il a reconnu en particulier l'importance et l'utilité pratiques de la mise en œuvre du projet DITTA qui comportait le développement des réseaux de la Route d'Asie et du Chemin de fer transasiatique, des couloirs de transport Asie-Europe, y compris le couloir Nord-Sud, ainsi que la mise au point d'un système intégré de transport intermodal dans la région.

Il a estimé que, s'agissant du sous-programme 5 (Transports et tourisme), le programme de travail pour 2006-2007 reflétait les priorités des membres et membres associés de la CESAP dans le domaine des transports et du tourisme et a formulé un certain nombre de suggestions sur les questions qu'il conviendrait d'aborder dans le cadre du programme de travail sur les transports et le tourisme en 2006-2007.

À sa soixante et unième session, tenue en mai 2005, la Commission a examiné plusieurs questions qui étaient assorties d'échéances: a) la décision de convoquer une réunion intergouvernementale pour mettre au point le texte définitif de l'accord intergouvernemental sur le réseau du Chemin de fer transasiatique en 2005, en vue de son adoption à la soixante-deuxième session de la Commission et de l'organisation d'une cérémonie de signature à la Conférence ministérielle sur les transports qui se tiendra en 2006; b) les points à inclure dans le projet d'ordre du jour de la Réunion intergouvernementale sur le développement durable du tourisme, qui se tiendra à Bali (Indonésie) en décembre 2005 et c) l'approbation de la deuxième phase du Plan d'action pour le développement durable du tourisme dans la région de l'Asie et du Pacifique (2006-2012).

Le Comité est invité à examiner le présent rapport et à donner des instructions au secrétariat concernant l'activité future du Sous-Comité.

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
I. COMPTE RENDU DES TRAVAUX.....	1
A. Infrastructures de transport.....	1
B. Facilitation des transports.....	4
C. Renforcement du rôle du tourisme dans le développement économique et social et principales initiatives de la CESAP.....	6
D. Application du Programme d'action régional pour la phase II (2002-2006) du Plan d'action de New Delhi pour le développement infrastructurel en Asie et dans le Pacifique .....	7
E. Questions relatives au programme .....	9
F. Questions diverses.....	10
II. ORGANISATION DE LA SESSION.....	11
A. Ouverture et durée de la session.....	11
B. Participation .....	12
C. Élection du bureau.....	13
D. Ordre du jour .....	13
E. Documentation .....	13
F. Adoption du rapport .....	13
Annexe. Liste des documents .....	14

## I. COMPTE RENDU DES TRAVAUX

### A. Infrastructures de transport

1. Le Sous-Comité était saisi du document E/ESCAP/STIFT/1 et Corr.1. Il a estimé que la Route d'Asie et le Chemin de fer transasiatique représentaient des pièces maîtresses dans la mise en place d'un réseau efficace de transport intermodal international pour l'Asie et le Pacifique.

2. Le Sous-Comité s'est vivement félicité de la signature, à la soixantième session de la Commission, en avril 2004 à Shanghai, de l'Accord intergouvernemental sur le réseau de la Route d'Asie, qui constituait un succès. Il a noté que 27 États membres avaient déjà signé l'Accord et que sept – la Chine, le Japon, le Myanmar, l'Ouzbékistan, la République de Corée, Sri Lanka et le Viet Nam – l'avaient ratifié, accepté ou approuvé. Le Sous-Comité a également été heureux de noter les progrès réalisés sur la voie de sa ratification, de son acceptation ou de son approbation par l'Inde, l'Indonésie, le Kirghizistan, la Mongolie et le Népal. Soulignant le rôle de l'Accord sur la Route d'Asie pour promouvoir la coopération et le développement dans la région, le Sous-Comité a engagé les pays membres à le ratifier, et il a fait valoir qu'il importait que l'Accord entre rapidement en vigueur afin qu'il puisse contribuer pleinement au développement coordonné des axes routiers internationaux dans la région, de même qu'entre l'Asie et l'Europe.

3. Le Sous-Comité a noté que la modernisation et l'amélioration de la Route d'Asie recevaient la priorité dans les plans de développement et programmes d'investissement nationaux de nombreux pays de la région, parmi lesquels, la Chine, la Fédération de Russie, l'Inde, l'Indonésie, la République islamique d'Iran, le Kazakhstan, le Kirghizistan, la Mongolie, l'Ouzbékistan, le Népal, la Thaïlande et le Viet Nam.

4. Le Sous-Comité s'est déclaré satisfait des progrès de l'exécution du projet sur la détermination des besoins d'investissement et des priorités de développement pour le réseau de la Route d'Asie et les liaisons intermodales et terminaux de fret qui y étaient associés. Il a noté le succès d'une réunion d'un groupe d'experts qui s'était tenue à Islamabad afin de déterminer les investissements nécessaires et les priorités de développement pour la Route d'Asie dans la sous-région de l'Asie du Sud, cette réunion avait bénéficié de la participation des pays membres, des institutions financières internationales, des donateurs bilatéraux et autres organismes internationaux. Il a prié le secrétariat de continuer à identifier et promouvoir les projets d'investissement prioritaires sur le réseau de la Route d'Asie qui pourraient apporter des avantages concrets aux pays membres et a accueilli avec satisfaction la tenue de réunions de groupes d'experts sous-régionaux pour l'Asie du Nord, l'Asie du Centre et du Sud-Ouest et l'Asie du Sud-Est.

5. Le Sous-Comité a reconnu qu'en sus des allocations budgétaires des États, les pays membres auraient besoin de ressources financières pour les travaux de développement, de modernisation et d'entretien qu'exigerait la mise aux normes du réseau de la Route d'Asie. À cet égard, il a prié le secrétariat d'évaluer et de promouvoir l'adoption de nouveaux moyens de mobilisation de ressources

tels que fonds routiers, partenariats public-privé, et contrats de type BOT («Built Operate Transfer») et de mettre davantage l'accent sur l'entretien des routes. Sur le même sujet, il a aussi prié le secrétariat d'encourager les donateurs à apporter leur collaboration en organisant des campagnes sur la nécessité de bonnes pratiques d'entretien et en fournissant des moyens de formation et une assistance financière et technique aux pays membres. On a également noté que l'introduction de nouvelles technologies dans certains pays avait pour effet de réduire les effets négatifs des transports sur l'environnement.

6. Le Sous-Comité a fait part de sa gratitude pour l'appui soutenu que le Gouvernement japonais apportait au projet de la Route d'Asie et a été heureux de noter que le Japon entendait poursuivre son assistance active pour l'exécution du projet.

7. Dans le domaine des chemins de fer, le Sous-Comité a approuvé les travaux du secrétariat concernant l'organisation de parcours de démonstration de trains-blocs de conteneurs sur le corridor nord du Chemin de fer transasiatique. Il a noté que le projet de démonstration apportait déjà des avantages aux pays participants.

8. Le Sous-Comité a été heureux de noter le succès des parcours de démonstration de trains-blocs de conteneurs sur les itinéraires suivants: a) de Tianjin (Chine) à Oulan-Bator, en novembre 2003; b) de Lianyungang (Chine) à Almaty (Kazakhstan), en avril 2004; c) de Brest (Belarus) à Oulan-Bator, en juin 2004; et d) de Vostochny (Fédération de Russie) à Malacewicze (Pologne), en juillet 2004.

9. Le Sous-Comité a recommandé que le secrétariat poursuive l'organisation et l'exécution de nouveaux parcours de démonstration de trains-blocs de conteneurs le long du corridor nord du Chemin de fer transasiatique, notamment entre les ports de Pusan (République de Corée) et Rajin (République populaire démocratique de Corée), vers l'Europe. Il a prié le secrétariat d'inclure dans ce projet de démonstration de trains-blocs de conteneurs les corridors Nord-Sud reliant le corridor Nord du Chemin de fer transasiatique et le Golfe persique.

10. Le Sous-Comité a été heureux de noter les progrès réalisés à la réunion régionale tenue à Bangkok les 22 et 23 novembre 2004 pour lancer le processus de négociation d'un accord intergouvernemental sur le réseau du Chemin de fer transasiatique. À cet égard, il a recommandé l'organisation d'une réunion intergouvernementale en 2005 pour mettre au point et adopter le projet d'accord. Il a aussi recommandé que celui-ci soit prêt pour adoption à la soixante-deuxième session de la Commission et qu'une cérémonie de signature soit organisée à la Conférence ministérielle sur les transports qui se tiendrait en novembre 2006.

11. Le Sous-Comité a reconnu que l'accord intergouvernemental sur le réseau du Chemin de fer transasiatique aiderait les pays membres à coordonner la planification et le développement de leur infrastructure de transport, y compris les points de liaison intermodale, et encouragerait une plus grande utilisation du rail.

12. Un certain nombre de représentants ont fait part au Sous-Comité de mesures concrètes prises par leurs pays pour encourager un transfert modal en faveur du chemin de fer, notamment le doublement des voies et l'investissement dans des installations de conteneurs dans l'arrière-pays.

13. Le Sous-Comité a noté que la République démocratique populaire lao et le Népal s'étaient associés au réseau du Chemin de fer transasiatique. Il a noté également l'annonce, par le Kazakhstan, de l'inauguration d'une ligne de 403 km entre Kromtau et Altynsarin qui aurait lieu le 30 novembre 2004. La nouvelle ligne aurait pour effet de faciliter le mouvement du fret, y compris le transit, vers le port d'Aktau et au-delà.

14. Le Sous-Comité a noté que les directeurs des chemins de fer des pays membres de la Coopération économique Bangladesh-Inde-Myanmar-Sri Lanka-Thaïlande (BIMST-EC) s'étaient réunis à Delhi en septembre 2004 pour étudier la situation des chemins de fer dans la sous-région et que l'Institut asiatique pour le développement des transports avait été désigné comme correspondant pour les activités correspondantes.

15. Le Sous-Comité a fait l'éloge de l'appui apporté par le secrétariat au Groupe de travail du projet SPECA sur l'infrastructure des transports et la facilitation du franchissement des frontières. Il a noté que le Groupe de travail, pour lequel le Kazakhstan faisait fonction de chef de file, constituait une importante instance pour les pays du SPECA et pour les pays voisins invités, permettant d'étudier les problèmes et d'améliorer l'efficacité des opérations de transport. Il s'est félicité de l'offre du Kirghizistan d'accueillir la dixième session du Groupe de travail en mars 2005.

16. Le Sous-Comité a fait part de son appui pour les activités du secrétariat tendant à promouvoir le développement de liaisons de transport interrégionales, notamment dans le cadre du projet commun CEE/CESAP pour le développement de liaisons de transport entre l'Europe et l'Asie. Il a pris acte des progrès réalisés lors de deux réunions de groupe d'experts tenues respectivement à Almaty (Kazakhstan) en mars 2004, où les pays participants avaient élaboré une stratégie pour promouvoir le développement des grands axes de transport entre l'Europe et l'Asie, et à Odessa (Ukraine) en novembre 2004, où les pays participants avaient sélectionné de grands axes routiers et ferroviaires entre l'Asie et l'Europe, qui feraient l'objet d'un développement et d'une coopération prioritaires. Le Sous-Comité a prié le secrétariat de travailler à la réalisation de ces itinéraires.

17. Le Sous-Comité a pris note de l'information présentée par un certain nombre de représentants sur les importantes initiatives qu'ils prenaient pour développer leurs réseaux de transport.

18. Le Sous-Comité a pris acte avec gratitude des services consultatifs fournis par le secrétariat et a demandé la poursuite de cette assistance utile et bénéfique, s'agissant notamment des besoins de transport des pays sans littoral et des pays de transit.

19. Le Sous-Comité s'est félicité de la signature du mémorandum d'accord entre la CESAP et l'Institut japonais du développement infrastructurel. Il s'est déclaré persuadé que la mise en œuvre de ce mémorandum aurait pour effet de renforcer la coopération pour la promotion et le développement du réseau de la Route d'Asie.

## **B. Facilitation des transports**

20. Le Sous-Comité était saisi du document E/ESCAP/STIFT/2. Il s'est déclaré satisfait des travaux que menait le secrétariat en matière de facilitation des transports et a fait siennes les recommandations figurant au document E/ESCAP/STIFT/2.

21. Le Sous-Comité a noté l'importance du développement et de la modernisation de l'infrastructure de transport ainsi que de la facilitation des transports, en particulier pour les pays sans littoral et de transit de la région. À cet égard, il a remercié le secrétariat pour l'appui qu'il avait apporté aux préparatifs régionaux de la Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit, des pays donateurs et des organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport de transit, qui avait eu lieu à Almaty les 28 et 29 août 2003, ainsi que pour sa contribution à l'élaboration du Programme d'action d'Almaty, qui avait été adopté par la Conférence. Le Sous-Comité a prié le secrétariat de poursuivre ses activités à l'appui du Programme d'action d'Almaty afin d'assurer le développement d'un système efficace de transport intermodal international, qui aurait pour effet de faciliter l'action menée par les pays pour attirer le commerce de transit et l'investissement étranger direct.

22. Le Sous-Comité a souligné l'importance de la facilitation des transports pour améliorer la rentabilité et développer la capacité de l'infrastructure des transports, et favoriser, par là même, le commerce international et le tourisme, plus particulièrement dans les pays sans littoral et de transit, comme le demande le Programme d'action d'Almaty.

23. Le Sous-Comité a relevé les progrès faits par les pays membres pour accéder aux conventions internationales recommandées dans la résolution 48/11 du 23 avril 1992 concernant les modes de transport routier et ferroviaire sous l'angle des mesures de facilitation. Il a pris note de l'harmonisation de la signalisation routière, proposée par les pays membres de l'ASEAN en application des dispositions de la Convention sur la signalisation routière mentionnée à la résolution 48/11. Il a également prié le secrétariat de mener une étude des conventions internationales pertinentes relatives au transport, dans le but d'élargir le champ d'application de la résolution 48/11, et d'en présenter les conclusions à la Conférence ministérielle sur les transports.

24. Le Sous-Comité a donné son appui à l'établissement de comités nationaux de facilitation du commerce et des transports pour renforcer la coordination et la collaboration interinstitutions en matière de facilitation. Il a demandé au secrétariat d'organiser une réunion régionale de ces comités nationaux pour mettre en commun les données d'expériences et les bonnes pratiques.

25. Le Sous-Comité a relevé les progrès réalisés dans le domaine de la facilitation des transports par les pays membres grâce à la conclusion d'accords bilatéraux et multilatéraux et à l'adoption utile de nouvelles méthodes comme celle de régimes douaniers sans support papier. Il a demandé au secrétariat de continuer à collaborer avec les organisations sous-régionales pour appuyer la négociation d'accords et favoriser une démarche régionale en matière d'harmonisation.

26. Le Sous-Comité a appuyé pleinement l'élaboration d'un accord intergouvernemental entre les États membres de l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS) au sujet de la facilitation du transport routier international. Il s'est félicité des résultats obtenus lors des deux réunions sur cet accord tenues à Urumqi (Chine) en 2004. Il a relevé que les premiers ministres des États membres de l'OCS s'étaient engagés à en achever l'élaboration au cours du premier semestre de 2005 et il a prié le secrétariat de continuer à coopérer avec l'OCS pour assurer une conclusion et une mise en œuvre rapides de l'accord. Il a reconnu, à cet égard, qu'il importait d'adopter un accord-cadre, et par la suite ses divers protocoles. L'accord de l'OCS était important pour la région car c'était un instrument auquel les membres régionaux de la CESAP pourraient adhérer. Le Sous-Comité a exprimé son appui total à la collaboration proposée avec la Banque asiatique de développement (BAsD) pour mettre au point l'accord de l'OCS, assurer une participation effective et éviter tout double emploi ou chevauchement avec d'autres instruments juridiques portant sur la facilitation des transports.

27. Le Sous-Comité a vivement soutenu l'exécution du projet relatif à un système de transport international et de logistique intégré pour l'Asie du Nord-Est, entrepris conjointement par la CESAP et le Secrétariat pour le Tumen (PNUD). Il a particulièrement noté le réseau de transport international intégré proposé pour l'Asie du Nord-Est ainsi que le plan d'action de mise en œuvre adopté par le groupe d'experts réunis du 6 au 8 septembre 2004 à Oulan-Bator, et il en a recommandé l'extension à d'autres sous-régions.

28. Le Sous-Comité a souligné le rôle important joué par les transports maritimes et ferroviaires pour assurer la liaison entre les réseaux ferroviaires et routiers de la région. Il a, à ce sujet, prié instamment le secrétariat d'aider les pays membres à développer dans la région des transports terrestres et fluviaux et un réseau de transport intermodal qui soient intégrés.

29. Le Sous-Comité a relevé les mesures de facilitation adoptées par les pays de transit de la région en matière de transport de transit, et la priorité accordée par l'Ouzbékistan, la République islamique d'Iran et la Thaïlande aux pays voisins sans littoral. Il a également relevé l'appui généreux offert par l'Ouzbékistan et la République islamique d'Iran pour le transport du fret humanitaire et commercial en direction de l'Afghanistan.

30. Le Sous-Comité a exprimé son soutien aux services consultatifs fournis par le secrétariat pour aider les pays membres à développer des services efficaces de logistique et de transport multimodal, et il l'a prié de continuer à les aider pour qu'ils renforcent leurs capacités de transport multimodal et appliquent les conventions internationales pertinentes.

31. Le Sous-Comité a relevé que l'AITD avait entrepris une étude portant sur l'importance du coût des transactions pour le commerce, l'accès aux marchés et la coopération régionale. L'Institut avait également établi un centre de formation au transport multimodal et formé du personnel d'exploitation au Népal, avec l'intention d'en faire de même au Bangladesh et au Myanmar.

**C. Renforcement du rôle du tourisme dans le développement économique et social et principales initiatives de la CESAP**

32. Le Sous-Comité était saisi du document E/ESCAP/STIFT/3. Il a reconnu le rôle important du tourisme pour le développement socioéconomique des pays de l'Asie et du Pacifique et il a constaté qu'il était devenu une source importante de devises pour de nombreux pays de la région, y compris les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits pays insulaires en développement. Le tourisme présentait notamment d'importantes possibilités de création d'emplois et le Sous-Comité a relevé qu'il pouvait être un instrument utile de lutte contre la pauvreté et de stimulation du développement économique et sociale pour les communautés locales. Plusieurs représentants ont illustré l'importance de ce potentiel en donnant des informations sur diverses initiatives relatives au tourisme et à la réduction de la pauvreté.

33. Le Sous-Comité s'est réjoui que de nombreux pays aient pris des initiatives notables pour mettre en œuvre le Plan d'action pour le développement durable du tourisme dans la région de l'Asie et du Pacifique (1999-2005), et il a pris note de l'évolution de la situation en Chine, en Indonésie, aux Maldives, en Mongolie et en Thaïlande. Il a relevé que, depuis le lancement du Plan d'action, la CESAP avait organisé 20 séminaires et programmes de formation régionaux ainsi que 15 séminaires nationaux, et avait aussi fourni divers services consultatifs. Il a été, à ce sujet, heureux d'apprendre que le séminaire national sur le développement durable du tourisme tenu à Oulan-Bator en 2003 avait été très utile et que le séminaire sur la gestion de la crise dans le tourisme, organisé à Lombok (Indonésie) en 2003, avait été couronné de succès.

34. Le Sous-Comité a fait observer que le rythme soutenu du développement touristique posait à de nombreux pays en développement des problèmes graves et urgents, surtout dans le domaine de la valorisation des ressources humaines. Il a insisté pour que le secrétariat aide les secteurs public et privé de ces pays grâce à un renforcement de la coopération régionale dans le domaine du développement du tourisme.

35. À ce propos, le Sous-Comité a résolument appuyé l'action du secrétariat en matière de tourisme et l'a incité à renforcer encore ses activités dans ce domaine. Il a recommandé que le secrétariat s'intéresse tout particulièrement aux questions suivantes: a) renforcement des capacités pour un développement durable du tourisme; b) réduction de la pauvreté par le tourisme; c) promotion du partage d'expérience et des bonnes pratiques en matière de tourisme; et d) promotion de la coopération régionale en matière de valorisation des ressources humaines. Le Sous-Comité a demandé au secrétariat de promouvoir les échanges de données d'expérience concernant l'application au tourisme des technologies de l'information dans la région de la CESAP et de continuer à soutenir la promotion du tourisme dans la sous-région Bassin du Mékong.

36. Le Sous-Comité s'est félicité des progrès du Réseau des Instituts Asie-Pacifique d'enseignement et de formation touristiques (APETIT) et notamment de la publication d'un répertoire des échanges d'étudiants et de personnel et de la préparation d'un annuaire d'experts de l'APETIT, experts pouvant fournir des services consultatifs ou servir de conseillers techniques dans les séminaires et les programmes de formation. Il a pris acte de l'organisation à Hanoi, en septembre 2005, de la Conférence sur l'éducation et la formation touristiques dans la région de l'Asie et du Pacifique et a demandé au secrétariat d'apporter tout le soutien nécessaire au bon fonctionnement du Réseau.

37. Le Sous-Comité a apporté son appui à l'action du secrétariat visant à accroître la contribution du tourisme à la réduction de la pauvreté et a pris note de l'actuel travail de mise au point d'indicateurs de base destinés à permettre aux parties prenantes de mieux comprendre l'impact des initiatives touristiques sur la réduction de la pauvreté et de mieux concevoir les interventions à venir.

38. Notant que le Plan d'action, qui constituait le cadre des initiatives nationales et régionales, arriverait à son terme en 2005, le Sous-Comité a fortement appuyé la proposition d'une deuxième phase commençant en 2006 qui pourrait être examinée lors de la Réunion intergouvernementale sur le développement durable du tourisme dans la région de l'Asie et du Pacifique que devait accueillir l'Indonésie en novembre 2005.

39. Le Sous-Comité a proposé quatre grandes questions à inscrire au projet d'ordre du jour de la Réunion intergouvernementale: a) renforcement du rôle du tourisme dans le développement socioéconomique et la réduction de la pauvreté; b) facilitation des voyages et développement des transports et autres infrastructures à caractère touristique; c) gestion socioculturelle et environnementale du tourisme; d) valorisation des ressources humaines dans le secteur du tourisme. Il a recommandé que ces questions constituent les axes prioritaires de la deuxième phase du Plan d'action.

40. Le Sous-Comité a noté que le Gouvernement indonésien envisageait d'organiser une foire du voyage et un forum des entreprises parallèlement à la Réunion intergouvernementale.

41. Le Sous-Comité a remercié le Gouvernement japonais pour le soutien financier ininterrompu qu'il apportait aux activités du secrétariat dans le domaine touristique.

**D. Application du Programme d'action régional pour la phase II (2002-2006)  
du Plan d'action de New Delhi pour le développement infrastructurel  
en Asie et dans le Pacifique**

42. Le Sous-Comité était saisi des documents E/ESCAP/STIFT/4 et E/ESCAP/STIFT/INF.1. Il a souligné l'importance des transports comme l'un des instruments les plus efficaces de la gestion de la mondialisation et du développement de la coopération régionale. Il a noté que la création dans la région Asie-Pacifique d'un système de transport bien développé et efficace et la réduction des coûts de transport qui en résulterait, auraient pour effet d'accroître la compétitivité de la région et contribueraient à un développement durable et plus équilibré des pays de l'Asie et du Pacifique.

43. Le Sous-Comité a félicité le secrétariat pour ses activités au titre de l'application du Programme d'action régional pour la phase II (2002-2006) du Plan d'action de New Delhi. Il a reconnu en particulier l'importance et l'utilité pratiques de la mise en œuvre du projet DITTA qui comportait le développement des réseaux de la Route d'Asie et du Chemin de fer transasiatique, des couloirs de transport Asie-Europe, y compris le couloir Nord-Sud, ainsi que la mise au point d'un système intégré de transport intermodal dans la région.

44. Le Sous-Comité attachait la plus grande importance aux stratégies à long terme et aux orientations définies au niveau ministériel qui tendraient à faciliter la création d'un système intégré de transport intermodal international dans la région de la CESAP et se félicitait de l'organisation en 2006 de la Conférence ministérielle sur les transports qui avait été approuvée par la soixantième session de la Commission<sup>1</sup>.

45. Le Sous-Comité a insisté sur l'importance d'une convergence de l'action de toutes les organisations concernées par le développement des transports. À cet égard, il a souhaité que la Conférence ministérielle soit aussi l'occasion de réunions ministérielles de groupements sous-régionaux, ainsi que de réunions d'organisations internationales et de donateurs en vue de mieux coordonner les activités régionales en matière de transport.

46. Le Sous-Comité s'est penché sur la question de l'ordre du jour de la Conférence ministérielle et a recommandé les points suivants:

a) Infrastructures de transport et questions concernant le développement d'un système intégré de transport intermodal international comprenant la Route d'Asie, le Chemin de fer transasiatique ainsi que les liaisons maritimes et les lignes de transbordeurs;

b) Mobilisation des ressources et questions relatives au développement et à l'entretien des infrastructures de transport, y compris les questions de financement du développement et de participation du secteur privé;

c) Facilitation et questions concernant l'harmonisation, les dispositifs bilatéraux et multilatéraux de facilitation et le rôle des conventions internationales et des comités nationaux de facilitation. Il a été convenu qu'on devrait également s'intéresser au rôle des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'amélioration de l'efficacité et de la sécurité des transports;

d) Politique des transports et questions de sécurité routière; sécurité des transports et renforcement des liens entre développement des transports et réduction de la pauvreté;

e) Institutionnalisation de réunions ministérielles périodiques avec, éventuellement, des réunions plus fréquentes des ministres des transports de l'Asie et du Pacifique.

---

<sup>1</sup> Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2004, Supplément n° 19* (E/2004/39-E/ESCAP/1330), par. 172.

47. Le Sous-Comité a proposé que la Conférence ministérielle étudie la possibilité d'une nouvelle stratégie pour le développement des infrastructures de transport et la facilitation qui couvrirait la période 2007-2016 et ferait suite au Plan d'action de New Delhi. Il était d'avis qu'une telle stratégie devrait être assortie d'un calendrier précis et se fonder sur les objectifs stratégiques figurant dans la Déclaration de Shanghai adoptée par la Commission à sa soixantième session<sup>2</sup>, à savoir le développement d'un réseau intégré de transport intermodal en Asie et dans le Pacifique et de couloirs de transport entre l'Asie et l'Europe. Il a aussi recommandé l'adoption d'une déclaration régionale sur la sécurité routière et l'organisation d'une exposition sur ce même sujet lors de la Conférence.

48. Le Sous-Comité a demandé au secrétariat d'accorder une attention particulière, lors de la mise au point de la documentation destinée à la Conférence ministérielle, au rôle potentiel des accords bilatéraux sur les transports en tant qu'étapes vers l'adoption d'accords régionaux, internationaux et multilatéraux, ainsi qu'au rôle nouveau joué par les pays sans littoral qui devenaient des «liens terrestres» et offraient à leurs voisins des possibilités de transport de transit.

49. L'AITD a informé le Sous-Comité qu'il organiserait, conjointement avec la CESAP, la deuxième Conférence du réseau Asie-Pacifique d'enseignement et de recherche en matière de transport et de logistique, à New Delhi en mars 2005. La conférence aurait pour thème «les transports et les Objectifs du Millénaire pour le développement» et ses résultats devraient aider le secrétariat dans la préparation de la Conférence ministérielle de 2006. Le Sous-Comité s'est félicité de l'invitation à participer à la conférence et a pris note de ce que les pays étaient invités à sélectionner les responsables et les experts qui y participeraient et présenteraient des analyses et les résultats de la recherche sur les politiques.

## **E. Questions relatives au programme**

### **1. Examen de l'exécution du programme pour 2002-2003**

50. Le Sous-Comité était saisi du document E/ESCAP/STIFT/5. Il a constaté qu'une approche fondée sur les résultats avait été adoptée pour l'examen de l'exécution du programme pour 2002-2003 relatif au transport et au tourisme qui figurait dans le document en question. Il a noté avec satisfaction que le secrétariat avait exécuté avec succès son programme de travail en matière de transport et de tourisme, notamment en contribuant à l'extension de la couverture géographique et de la capacité des itinéraires de la Route d'Asie et du Chemin de fer transasiatique; à une meilleure intégration des réseaux de transport; à une plus grande participation des parties prenantes aux processus d'élaboration des politiques, de planification et de développement des transports; à l'élimination des goulets d'étranglement dans les procédures de transport; à l'élaboration des politiques et à la planification dans le secteur du tourisme; et au resserrement de la coopération régionale entre les organismes et les organisations concernés par le tourisme. L'ensemble des leçons tirées de l'exercice biennal 2002-2003 pouvait servir à définir les orientations futures, notamment celles qui concernaient la sensibilisation et

---

<sup>2</sup> Voir résolution 60/1 de la Commission, en date du 28 avril 2004, par. 16 n).

le renforcement de la capacité des décideurs quant aux avantages que recélaient les progrès d'ordre logistique, la recherche de méthodes novatrices pour la collaboration avec les professionnels et les organisations du secteur des transports, et la sensibilisation aux questions touristiques par un usage accru du site Web de la CESAP.

## **2. Modifications du programme pour 2004-2005**

51. Le Sous-Comité était saisi du document E/ESCAP/STIFT/6. Il a pris note de l'addition de la Réunion intergouvernementale spéciale sur le développement durable du tourisme, qui devait avoir lieu en 2005 selon les indications figurant au document E/ESCAP/STIFT/6, et qui n'avait aucune incidence sur le budget-programme ordinaire.

## **3. Domaines prioritaires à inclure dans le programme de travail pour 2006-2007**

52. Le Sous-Comité était saisi du document E/ESCAP/STIFT/7. Il a examiné ce document, qui contenait le plan-programme biennal pour les travaux de la CESAP pendant la période 2006-2007 s'agissant du sous-programme 5, Transports et tourisme. Il a noté que le projet de cadre stratégique pour 2006-2007 (A/59/6 (Prog. 15)), qui avait été approuvé par la Commission à sa soixantième session en avril 2004<sup>3</sup> et avait été examiné par le Comité du programme et de la coordination au Siège de l'ONU à sa quarante-quatrième session en juin-juillet 2004<sup>4</sup>, était actuellement soumis à l'examen à la cinquante-neuvième session de l'Assemblée générale. Le Sous-Comité a pris note du plan-programme biennal, y compris les objectifs, réalisations escomptées et résultats intermédiaires pour le sous-programme des transports et du tourisme. Il a appuyé le plan-programme, qui reflétait les priorités des membres et membres associés de la CESAP dans le domaine des transports et du tourisme et présentait un certain nombre de suggestions sur les questions qu'il conviendrait d'aborder dans le cadre du programme de travail sur les transports et le tourisme en 2006-2007.

53. Pour l'exécution du programme de travail, le Sous-Comité a prié le secrétariat de mettre l'accent sur les dimensions stratégiques spécifiques telles qu'énoncées dans la Déclaration de Shanghai aux fins du développement d'un système international intégré intermodal de transport et d'examiner dans ce contexte les questions relatives au transport par mer et par transbordeur.

## **F. Questions diverses**

54. Le Sous-Comité a exprimé sa vive gratitude aux Gouvernements de la Chine, de l'Inde, du Japon, des Pays-Bas et de la République de Corée, ainsi qu'à la Banque asiatique de développement, pour l'appui précieux qu'ils avaient apporté à l'exécution du sous-programme sur les transports et le tourisme. Il a engagé tous les donateurs à poursuivre leur appui financier et technique en faveur du sous-programme.

---

<sup>3</sup> Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2004, Supplément n° 19* (E/2004/39-E/ESCAP/1330), par. 257.

<sup>4</sup> Voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-neuvième session, Supplément n° 16* (A/59/16), par. 241.

## II. ORGANISATION DE LA SESSION

### A. Ouverture et durée de la session

55. La première session du Sous-Comité pour l'infrastructure et la facilitation des transports et le tourisme s'est tenue à Bangkok du 24 au 26 novembre 2004. Elle a été déclarée ouverte par S.E. M. Suriya Jungrungreangkit, Ministre thaïlandais des transports. Le Secrétaire exécutif de la CESAP a prononcé une déclaration.

56. Accueillant les participants à la session, le Ministre a relevé l'importance de la coopération pour maintenir la dynamique nécessaire à l'amélioration de l'efficacité des transports et des liaisons dans ce domaine, et renforcer le rôle du tourisme dans le développement économique et social. Cela permettrait aux pays membres de la région de tirer plus pleinement profit de la mondialisation et d'atténuer la pauvreté. C'est à cet effet que la Thaïlande accordait la priorité à l'amélioration de ses infrastructures et s'employait à montrer la voie en reliant son réseau de transport aux pays voisins.

57. Réaffirmant l'engagement de la Thaïlande à l'égard de la Déclaration de Séoul sur le développement infrastructurel en Asie et dans le Pacifique, le Ministre a indiqué que l'une des contributions les plus importantes faites par la CESAP pour aider les pays de la région était les travaux d'envergure réalisés sur la Route d'Asie et le réseau du Chemin de fer transasiatique. La Thaïlande avait signé l'Accord intergouvernemental sur le réseau de la Route d'Asie à Shanghai en avril 2004 et reconnu que l'initiative menée par la CESAP en vue de l'élaboration d'un accord intergouvernemental sur le réseau du Chemin de fer transasiatique constituait une étape importante dans la mise en place d'un réseau intégré de transport intermodal international dans la région.

58. La Thaïlande considérait le tourisme comme l'un des principaux facteurs contribuant à remédier aux disparités économiques et à promouvoir la croissance. Pour parvenir à ces résultats, elle s'était employée à mettre en synergie les compétences et capacités des secteurs public et privé dans le cadre de partenariats. Dans ce contexte, la Thaïlande se félicitait de partager certaines de ses données d'expérience et d'être l'un des cinq centres de coordination internationaux pour le Réseau des instituts Asie-Pacifique d'enseignement et de formation touristiques.

59. En conclusion, le Ministre a déclaré que la Thaïlande était disposée à coopérer avec d'autres pays de la région afin de promouvoir le développement des transports et du tourisme. À cet égard, le rôle essentiel que jouait la CESAP pour aider les pays à concrétiser la vision régionale d'un système intégré de transport intermodal international et promouvoir plus avant le tourisme offrait un cadre au sein duquel la Thaïlande et d'autres pays pourraient se développer et prospérer.

60. Le Secrétaire exécutif a remercié le Ministre des transports d'avoir présidé l'ouverture de la session.

61. Il a fait observer que la mondialisation et l'accroissement de la concurrence avaient fait ressortir la nécessité d'une plus grande efficacité et d'une meilleure intégration de tous les modes de

transports dans l'ensemble de la région. Conformément à la Déclaration de Séoul, les travaux du Sous-Comité pour l'infrastructure et la facilitation des transports et le tourisme étaient axés sur la concrétisation de la vision d'un système intégré de transport intermodal international, compte tenu du rôle fondamental que jouait le secteur des transports dans la réduction de la pauvreté et la protection de l'environnement et de la santé publique. Dans ce contexte, on accordait une attention spéciale aux problèmes particuliers en matière de transport auxquels étaient confrontés les pays les moins avancés, les pays sans littoral, les pays insulaires en développement et les économies en transition, ainsi qu'aux préoccupations des groupes défavorisés sur le plan social et économique. Le secrétariat avait entrepris des activités spécifiques destinées à appuyer le Programme d'action d'Almaty adopté par la Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit, des pays donateurs et des organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport de transit, tenue à Almaty (Kazakhstan), les 28 et 29 août 2003, y compris la feuille de route pour sa mise en œuvre.

62. Le secteur du tourisme contribuait de façon notable au revenu national et aux recettes en devises, et était de ce fait apprécié à sa juste valeur par les gouvernements de la région et la CESAP.

63. Le Secrétaire exécutif a mis en avant les initiatives et activités clés menées par le secrétariat et il a réaffirmé qu'il poursuivrait sans relâche ses efforts afin de relever les défis qui se posaient dans les secteurs des transports et du tourisme. En particulier, il a fait référence aux plans prévus pour organiser une réunion intergouvernementale sur le développement durable du tourisme, en Indonésie en novembre 2005, ainsi qu'une Conférence ministérielle sur les transports, en 2006.

64. Le Secrétaire exécutif a remercié tous les Gouvernements et organismes donateurs pour leur soutien précieux et constant. Il a exprimé le souhait d'une collaboration plus étroite avec tous les partenaires de développement, tant au sein des systèmes des Nations Unies qu'à l'extérieur, y compris avec le secteur privé.

65. Évoquant l'ordre du jour de la session, le Secrétaire exécutif a demandé au Sous-Comité d'examiner soigneusement l'analyse du secrétariat et de donner son aval aux approches qui permettraient de répondre aux besoins des gouvernements et des populations.

## **B. Participation**

66. Les membres et membres associés de la CESAP ci-après ont participé à la réunion: Bangladesh, Bhoutan, Brunéi Darussalam, Chine, Fédération de Russie, France, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Japon, Kazakhstan, Kirghizistan, Malaisie, Maldives, Mongolie, Népal, Ouzbékistan, République de Corée, République populaire démocratique de Corée, Thaïlande et Viet Nam.

67. Était également présent un représentant de l'Allemagne.

68. Étaient aussi représentés les organismes et institutions spécialisées des Nations Unies ci-après: Banque mondiale et Organisation des Nations Unies pour le développement industriel.

69. Ont également participé à la réunion les organisations intergouvernementales et organisations non gouvernementales suivantes: Banque asiatique de développement, Commission européenne, Organisation de coopération économique, Institut asiatique pour le développement des transports, Institut asiatique de technologie, Fédération des conseils de chargeurs de l'ASEAN, Fondation pour la recherche du Fonds infrastructurel mondial (Japon) et Institut de développement des infrastructures.

### **C. Élection du bureau**

70. Le Sous-Comité a élu président M. Gautam Prasad Shrestha (Népal), vice-présidents M. Zhang Xiaoji (Chine) et M. Nurzhan T. Baidaletov (Kazakhstan), et rapporteur M. Takuro Tasaka (Japon).

### **D. Ordre du jour**

71. Le Sous-Comité a adopté l'ordre du jour suivant:

1. Ouverture de la session.
2. Élection du bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Grandes questions concernant les transports, le tourisme et le développement des infrastructures:
  - a) Infrastructures de transport;
  - b) Facilitation des transports;
  - c) Renforcement du rôle du tourisme dans le développement économique et social et principales initiatives de la CESAP.
5. Application du Programme d'action régional pour la phase II (2002-2006) du Plan d'action de New Delhi pour le développement infrastructurel en Asie et dans le Pacifique.
6. Questions relatives au programme:
  - a) Examen de l'exécution du programme pour 2002-2003;
  - b) Modifications du programme pour 2004-2005;
  - c) Domaines prioritaires à inclure dans le programme de travail pour 2006-2007.
7. Questions diverses.

### **E. Documentation**

72. On trouvera en annexe la liste des documents dont était saisi le Sous-Comité à sa première session.

### **F. Adoption du rapport**

73. Le Sous-Comité a adopté le rapport sur sa première session le 26 novembre 2004.

*Annexe***LISTE DES DOCUMENTS**

<i>Cote</i>	<i>Titre</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>
E/ESCAP/STIFT/L.1	Ordre du jour provisoire	3
E/ESCAP/STIFT/L.2	Ordre du jour provisoire annoté	3
E/ESCAP/STIFT/1 et Corr.1	Infrastructures de transport	4 a)
E/ESCAP/STIFT/2	Facilitation des transports	4 b)
E/ESCAP/STIFT/3	Renforcement du rôle du tourisme dans le développement économique et social et principales initiatives de la CESAP	4 c)
E/ESCAP/STIFT/4	Application du Programme d'action régional pour la phase II (2002-2006) du Plan d'action de New Delhi pour le développement infrastructurel en Asie et dans le Pacifique	5
E/ESCAP/STIFT/5	Examen de l'exécution du programme pour 2002-2003	6 a)
E/ESCAP/STIFT/6	Modifications du programme pour 2004-2005	6 b)
E/ESCAP/STIFT/7	Domaines prioritaires à inclure dans le programme de travail pour 2006-2007	6 c)
E/ESCAP/STIFT/INF.1	Summary of the current status of activities implemented by the ESCAP secretariat under phase II of the Regional Action Programme (2002-2006) of the New Delhi Action Plan on Infrastructure Development in Asia and the Pacific	5

- - - - -